



PREFET DE SEINE ET MARNE

LE PREFET
04111594.

Melun, le 11 AVR. 2011

Monsieur le Sénateur,

J'ai bien reçu votre lettre du 4 mars 2011 par laquelle vous me faites part de votre opposition aux projets de recherche d'hydrocarbures dits « *non-conventionnels* » dans le département de Seine et Marne.

Le Bassin Parisien et notamment le département de la Seine et Marne sont de longue date l'objet de travaux de recherche et d'exploitation pétrolière. Des permis de recherche sont régulièrement délivrés selon des procédures fixées par décret en Conseil d'Etat, qui ne prévoient pas, il est vrai, de consultation des collectivités locales.

Comme vous le soulignez, Madame la Ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement et M. le Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique ont confié au conseil général de l'industrie, de l'énergie et des technologies et au conseil général de l'environnement et du développement durable une mission pour évaluer les enjeux liés à l'exploration et à l'exploitation des hydrocarbures de roche mère et, d'abord, les enjeux environnementaux. Le Premier Ministre a donné instruction de suspendre la validité des permis octroyés et de ne pas en délivrer d'autres dans l'attente des conclusions de la mission.

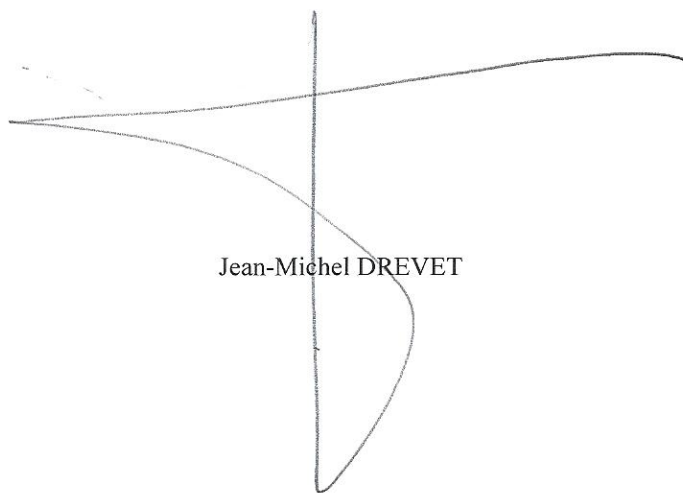
En outre, une mission parlementaire est actuellement diligentée sur le sujet des travaux d'exploration des gaz et huiles de schiste et une proposition de loi a été déposée le 4 avril par M. Christian Jacob, député de Seine-et-Marne, visant à interdire l'exploitation des gaz et huiles de schiste et à abroger les permis en cours.

Ainsi, tous les travaux de recherche sont actuellement suspendus.

Enfin, s'agissant du retrait définitif des permis de recherche, je vous confirme que ce point est de la compétence du Ministre chargé de l'Industrie, de l'Énergie et de l'Économie numérique, à qui je transmets votre courrier.

J'ai pris bonne note de vos préoccupations quant aux enjeux environnementaux liés à une éventuelle mise en exploitation de ce type de gisement. Ces questions sont évidemment au centre des réflexions de la mission d'expertise qui est en cours et des services de l'Etat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération la plus distinguée.



Jean-Michel DREVET

Monsieur Michel BILLOUT
Sénateur de Seine-et-Marne
Président de l'association
des élus communistes et républicains
de Seine et Marne
ADECRA 77 Espace liberté
264, rue de la Justice
Vaux-le-Pénil – BP 118
77004 MELUN Cedex